

*Annick Lepetit*

Députée de Paris  
Adjointe au Maire de Paris  
Chargée des Déplacements,  
des Transports et de l'Espace Public  
Conseillère de Paris 17<sup>e</sup> arrondissement

Paris, le

04 JUIN 2009

Al/bp/mb

Madame, Monsieur,

J'ai pris connaissance avec intérêt de votre courrier du 4 avril dernier par lequel vous me faites part des priorités de votre association concernant la circulation et le stationnement des vélos dans le XV<sup>ème</sup> et le VII<sup>ème</sup> arrondissements.

Dans le cadre du schéma directeur vélo 2009-2015, vous souhaitez la création d'axes de circulation qui permettraient d'améliorer les déplacements des cyclistes dans ces deux arrondissements, création de places de stationnement avec accroche-vélo, limitation de la circulation à 30 km/heure afin de tranquilliser la circulation dans les petites rues.

J'ai demandé aux services compétents de la Direction de la Voirie et des Déplacements de mener, en concertation avec votre association, une étude détaillée de votre demande.

Particulièrement vigilante sur ce dossier, je ne manquerai pas de vous tenir informés des suites qui pourront être réservées à votre requête.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

*Bien cordialement*



Annick LEPETIT

Association Vélo  
des XV<sup>ème</sup> et VII<sup>ème</sup> arrondissements  
c/o Hélène Constanty  
118 rue Blomet  
75015 PARIS